

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 13 avril 2012  
(convocation du 2 avril 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Treize Avril Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme. FAYET Véronique à Mme. SAINT-ORICE Nicole à partir de 10h30	M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max	M. LOTHAIER Pierre à M. SIBE Maxime
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11h	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
Mme. BREZILLON Anne à Mme. CHAVIGNER Michèle	M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry	M. MOGA Alain à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10h55
M. DELAUX Stéphan à M. GAÜZERE Jean-Marc	Mme. PARCELIER Muriel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h45	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques	M. RAYNAL Franck à M. SOLARI Joël
M. EGRON Jean-François à Mme. LACUEY Conchita	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques	M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h45
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean	Mme. WALRYCK Anne à M. DUPOUY Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Acquisition de mobiliers de bureau et d'atelier - Lot n°2  
"Mobilier d'atelier et équipements spécifiques" n° 11145Z - Avenant n°1**

Madame DE FRANCOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié au titulaire du marché, la société ACTIWORK par marché passé en appel d'offres ouvert (n°11145Z, troisième reconduction), la fourniture de mobiliers d'atelier et équipements spécifiques (lot n° 2) notifié le 28 juillet 2009. Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an et reconductible par périodes successives de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Les montants minimum et maximum annuels de ce marché à bons de commande s'établissent respectivement à 35 000 € HT et 130 000 € HT.

Bien que cohérentes ces estimations semblent ne plus suffire aujourd'hui.

L'atteinte du montant maximum du marché avant la fin de l'année de validité de ce dernier, à savoir le 27 juillet 2012 est certaine.

En effet, cette atteinte précoce du montant maximal s'explique par la réalisation de deux commandes importantes qu'il était impossible de prévoir lors de la conception de l'appel d'offres ouvert entraînant ainsi une forte augmentation de nos engagements financiers sur ce marché.

En effet, ces deux commandes représentent à elles seules 77% du montant maximum annuel. Il s'agit, d'une part, de la mise aux normes de l'atelier de Kéolys selon la réglementation ICPE et mise en place de la certification 14001 nécessitant d'installer des rétentions et des armoires de sécurité afin d'éviter les déversements accidentels des flux (huile, essence...) et d'autre part, du renouvellement des vestiaires de la Direction Collecte et Traitement des Déchets à Bègles.

A ce jour, nous observons que les engagements actuels atteignent 99.26 % du montant maximal alors que le marché doit courir jusqu'au 27 juillet 2012.

Afin de permettre aux services de poursuivre l'achat de mobilier d'atelier et d'équipements spécifiques jusqu'au renouvellement de ce marché prévu le 27 juillet 2012, il est proposé d'augmenter de 15% soit 19 500 € HT le montant maximum de ce marché.

Il est nécessaire de contractualiser cette modification par avenant.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code des Marchés Publics,

**Vu** le projet d'avenant mis à disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12 et L2121-13 du CGCT,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE :**

- Suite à la réalisation de deux commandes importantes sur l'année 2011, les engagements financiers sur le marché 11145Z outrepassent les prévisions maximales.
- Pour des motifs tenant à la nécessité de réaliser de nouveaux achats de mobiliers d'atelier et d'équipement, il est nécessaire de conclure un avenant au marché 11145Z afin d'augmenter le montant maximum du marché.
- L'avenant n°1 augmentant le montant maximum du marché de 15% permettra d'ajuster les dispositions contractuelles initiales aux besoins nouveaux intervenants durant la période de validité du marché.

**DECIDE**

**Article 1** : Les termes du projet d'avenant n°1 ci-annexé relatif au marché n°11145Z relatif à l'acquisition de mobiliers de bureau et d'atelier – lot n°2 « mobiliers d'atelier et équipements spécifiques », sont adoptés.

**Article 2** : Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant n°1 ci-annexé, afférent au marché n°11145Z relatif à l'acquisition de mobiliers de bureau et d'atelier - Lot n°2 «mobiliers d'atelier et équipements spécifiques», avec la société ACTIWORK, titulaire du marché.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 avril 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
3 MAI 2012

PUBLIÉ LE : 3 MAI 2012

Mme. MICHÈLE ISTE